

**Avis de la Commission de Sélection d'Appel à projets médico-social pour
l'Appel à Projets relatif à la création de 10 places d'accueil de jour
prioritairement sous forme itinérante, rattaché à un EHPAD ou autonome
dans le Sud et l'extrême Nord Est de la Vienne
réunie le 18 septembre 2023**

Dossiers présentés en réponse à l'appel à projet n°03-PA 2022

Dans le cadre de l'appel à projets relatif à la création d'un accueil de jour de 10 places dans le département de la Vienne, lancé conjointement par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, en février 2023, deux dossiers ont été reçus, un dans les délais impartis et un autre hors délai (en complément d'autres irrégularités administratives) à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine - site de la délégation départementale de la Vienne - et au Conseil Départemental de la Vienne. La commission de sélection d'appel à projets médico-sociale s'est réunie le 18 septembre 2023.

Etant donné l'instruction d'une seule candidature, la commission de sélection ne peut pas se prononcer sur un classement mais a formulé un avis. Il se base sur les rapports des instructeurs et la prestation orale du candidat/promoteur.

Dans l'étude du dossier présenté, la commission a été spécialement attentive à l'examen des points suivants :

- L'adaptation et les aménagements des locaux pour chaque site susceptible d'accueillir les bénéficiaires,
- Le niveau d'encadrement des bénéficiaires et la disponibilité de l'équipe pluridisciplinaire de l'EHPAD de Pressac
- L'analyse des besoins réalisée par le promoteur justifiant ses choix de communes,
- Les modalités de transport des usagers (achat, transporteur...) et l'accompagnement de l'aidant.

La Commission, à l'unanimité de ses membres, s'est prononcée sur un rejet du dossier présenté par **AUDACIA – EHPAD « La Roseraie » de Pressac.**

Poitiers, le **25 SEP. 2023**

**La Coprésidente de la
Commission de sélection
Représentant l'Agence Régionale de Santé**


Marjorie PASCAULT

**La Coprésidente de la
Commission de sélection
Représentant le Conseil Départemental**


Valerie DAUGE